hâte, prodigua ses soins à la victime de cet accident qui en sera quitte pour quelques contusions au côté gauche.

Une rixe entre gamins. — Lundi, vers midi et demi, des gamins jouaient dans la cour de l'Aigle d'Or, rue de la Fosse-aux-Chênes, lorsqu'une dispute éclata. Deux d'entre eux en vinrent à se battre et le jeune François Mazeman, enfant de 11 ans, reçut sur le genou droit un coup de pied qui l'étendit par terre. Un médecin, appelé aussitôt pour lui donner des soins, l'a fait transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Un ivrogne interrompu dans son sommeil. — Dans la nuit de lundi à mardi, un jeune homme de 20 ans, Hippolyte Deveughel, demeurant rue de la Lys, s'était couché en état d'ivresse sur un trottoir de la rue de l'Ouest, et y dormait comme dans son lit. Une patrouille de deux agents vint à passer et voulut réveiller l'ivrogne, mais il ne l'entendit pas ainsi et joua des pieds et des poings. Il frappa même d'un coup de tête l'un des agents qu'il renversa par terre, et ce n'est qu'avec la plus grande résistance que ce forcené se laissa emmener au poste.

En luttant avec un camarade. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, au coin de la rue Malesherbes, un jeune homme de 26 ans, Henri Allemerche, ouvrier carrossier, demeurant rue Turgot, s'amusait à lutter avec un camarade, lorsqu'il fit une chute violente sur le sol et ne put plus se relever. M. le docteur Delattre, appelé aussitôt à lui donner ses soins, constata une double fracture à la jambe gauche, et fit transporter le blessé à son domicile.

Une vieille connaissance. — Nous avons annoncé hier l'arrestation du nommé Gustave Rasson, marchand de volailles à Herseaux, inculpé d'avoir voulu introduire en France des poules, lapins et canards. Cet individu n'est autre que le Rasson qui avait vendu aux roubaisiens de la viande de chien! Il était recherché depuis longtemps par la police.

Une arrestation. — Nous avons parlé, il a quelques jours, d'un individu — non reconnu et non atteint — qui avait frappé le sous-brigadier Hennebelle, dans la nuit du 24 au 25 courant. L'agresseur vient d'être arrêté; c'est un nommé Henri Demilt, rattacheur, demeurant rue de la Guinguette.

Violences légères. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'un sieur S..., demeurant rue Turgot, pour s'être livré à des violences légères sur la personne de M. Auguste Valcke, journalier même rue.

Une arrestation pour vol. — La police de sûreté a procédé à l'arrestation, boulevard Gambetta, d'un domestique, âgé de 21 ans, le sieur H. B... Cet individu se trouvait sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné par M. Dassonville, juge d'instruction, sous l'inculpation de complicité de vol qualifié au préjudice d'un marchand de la rue de France. Ce vol avait été commis en réunion, dans la nuit du 26 au 27 mai.

Le carrousel de la rue de Wasquehal. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le grand carrousel attelé a eu lieu au bénéfice des pauvres. 285 coureurs avaient répondu à l'invitation que leur avait envoyée la Commission organisatrice. Celle-ci n'avait rien négligé pour donner à cette fête un éclat tout particulier. Aussi les prix ont-ils été très disputés et il n'a pas fallu moins de dix rebalfages pour arriver à faire la distribution comme suit :

Hommes : 1er prix, Ernest Tanghe, Worteghem (B); 2e, Nys, Curne; 3e, Paul Vervek, Coyghem; 4e, Brackevel fils, Blanc-Seau; 5e, Théophile Decock, Croix; 6e, Cyrille Dumortier, Reckem; 7e, surprise, Henri Desprez, Templeuve. — Femmes : 1er prix, Julina Debeurne, Roncq; 2e, Hélène Debeurne, Roncq; 3e, Clémence Deridder, Croix; 4e, surprise, Vanzanobeke, Pendant toute la durée du carrousel une quête au profit des pauvres a été faite par M. Henri Petit et Mlle Blanche Delille. Elle a produit 23 fr. 05.

Wasquehal. — *Grande fête de gymnastique.* — Ainsi que nous l'avons annoncé, la fête de gymnastique organisée par la société l'Etincelle de Wasquehal, a obtenu un plein succès. A 4 heures, le cortège se formait sur la Grande Place, la fanfare et l'harmonie de Wasquehal ouvraient la marche, suivies par les sociétés de gymnastique l'*Etincelle* de Wasquehal, l'*Avenir* de Comine (France) et une section de la *Patriote* de Croix.

Après avoir parcouru les différentes rues de la commune, le cortège s'est rendu dans le jardin de M. Hantson, où devait avoir lieu la fête. Le programme, qui était des mieux composés, a été rempli d'une façon très brillante. « L'*Etincelle* », qui n'a qu'une année d'existence, possède déjà des gymnastes qui promettent et qui exécutent avec un ensemble parfait les différents exercices aux appareils.

Nous signalerons l'*Avenir*, de Comine, pour ses gymnastes qui ravalisent de force et de souplesse avec leurs aînés. Mentionnons en passant M. Capon, un colosse dont le travail athlétique a révélé une force peu commune : aussi les applaudissements ne lui ont-ils pas fait défaut. Nos félicitations à la section de la *Patriote*, de Croix, qui a bien voulu prêter son concours à la fête : l'éloge de cette société n'est plus à faire. La Fanfare et l'Harmonie ont exécuté différents morceaux de leur répertoire qui ont été goûtés et très applaudis. En résumé, fête superbe clôturée par un grand bal champêtre brillamment éclairé à la lumière électrique.

Flers. — *Distinction honorifique.* — On a accueilli avec une satisfaction toute particulière la distinction honorifique que vient d'accorder le gouvernement à M. Ladrière, directeur de l'école communale du bourg. Celui-ci a reçu une médaille d'argent, en récompense de ses bons et loyaux services depuis plus de 15 ans.

Annappes. — *Une scène sanglante. — Deux hommes frappés à coups de couteau.* — C'est la série rouge : une troisième scène sanglante s'est déroulée dimanche soir, vers 11 heures, à la sortie d'un cabaret, à Annappes.

Un ouvrier de ferme, âgé de 33 ans, du nom de Arthur Lefebvre, travaillant chez M. Meurisse avait passé la soirée avec quelques ouvriers de la ferme Montagne.

Lefebvre lia conversation avec un ouvrier nommé Gruson, en compagnie duquel il sortit à la retraite. Ils laissèrent derrière eux les ouvriers de M. Montagne. Ceux-ci, à peine sortis du cabaret, se querellèrent au sujet du règlement des consommations.

Lefebvre et Gruzon, voyant que la discussion s'envenimait, observèrent la tournure qu'allait prendre l'affaire. Ils virent bientôt sortir un homme, le nommé Firmin Dussart, qui demeure non loin de là et qui se dirigea vers les querelleurs. Il leur demanda ce qu'il se passait et ajouta : « Mon fils n'est pas rentré et je viens voir s'il n'est pas dans la bagarre. » Soudain, l'un des combattants s'élança sur lui et lui porta un coup de couteau au côté gauche. M. Dussart voulut empoigner son agresseur mais il ne put y parvenir, car celui-ci lui porta un autre coup de son arme, qui ne fit heureusement qu'entamer les vêtements. Dussart se retira en criant : Au secours! à l'assassin!

Lefebvre et Gruson se portèrent au secours de Dussart, mais un autre individu, faisant partie de la même bande, se jeta sur Lefebvre et lui porta deux coups de couteau, un au côté gauche et l'autre à la cuisse droite. Lefebvre tomba comme une masse, en poussant des cris déchirants.

Leur coup fait les lâches agresseurs prirent la fuite. Les voisins qui avaient entendu les cris des victimes, se portèrent à leur secours et leur prodiguèrent les premiers soins en attendant l'arrivée d'un médecin. Celui-ci déclara que les blessures n'étaient pas sans gravité. Aussitôt avertie de la scène, la gendarmerie s'est transportée sur les lieux et a ouvert une enquête au cours de laquelle elle parvint à découvrir les noms des coupables : ce sont les nommés Camille Naessens et Jules Thiers, âgés tous deux de 25 ans.

Quand la gendarmerie se présenta à la ferme où ils travaillaient, ils avaient déjà eu soin de passer la frontière.

Chambres et Appartements à louer. — Les personnes ayant des chambres et appartements à louer peuvent les faire inscrire dans le tableau que nous donnons à la quatrième page. Chaque mention dans ce tableau se paie au prix excessivement réduit de **vingt centimes**; six jours, un franc; *quinze jours, deux francs*; un mois, trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* (soir et matin).

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Un vol. — Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré la nuit dernière dans le jardin de M. Schoone, jardinier, près du hameau des Trois-Bouteilles et y ont enlevé une grande quantité de thym d'une valeur de quarante francs environ. Les malfaiteurs, avant d'emporter leur butin, ont dévasté plusieurs parcs de légumes.

Un fraudeur sans gêne. — Plainte vient d'être portée par M. Devert de Roubaix contre un nommé Nys. Celui-ci avait enlevé le chien de M. Devert, l'avait emmené à la frontière et chargé de marchandises de contrebande. En revenant, Nys fut rejoint par les douaniers qui abattirent le chien.

TOURCOING

Chronique électorale. — M. Vincent, conseiller d'arrondissement sortant, adresse aux électeurs du canton Sud de Tourcoing une très longue circulaire dont nous donnons l'analyse à titre de document.

M. Vincent fait une longue énumération des vœux qu'il a déposés, pendant l'exécution de son mandat, puis il ajoute :

« Partisan absolu de la liberté de conscience, j'estime qu'à ce point de vue les ouvriers ont droit à la plus complète indépendance et je n'admets pas que les patrons les forcent à des pratiques qu'ils font à contre-cœur.

» Vous connaissez mes sentiments politiques. Par la propagande active que j'ai faite à toutes les élections en faveur des candidatures républicaines et notamment celle de M. Dron, notre sympathique député; par la campagne acharnée que j'ai menée contre le boulangisme; par mes votes pour la nomination de sénateurs; par tous mes actes enfin, vous avez pu vous convaincre que je suis complètement dévoué au gouvernement de la République, que je voudrais voir plus énergique et plus respecté.»

M. Vincent se livre ensuite à une violente attaque contre un honorable compétiteur puis il termine ainsi :

« Mes chers concitoyens,

» Si la façon dont j'ai rempli mon mandat vous donne satisfaction, je vous prie de m'en accorder le renouvellement. Ce sera pour moi la plus belle récompense de mes efforts passés et le meilleur encouragement pour l'avenir.

» Vive la République !

» V. VINCENT,
» Conseiller d'arrondissement. »

La réunion des anciens élèves du collège aura lieu à l'Institution du Sacré-Cœur le lundi 8 août.

Une fête jubilaire. — La société de Saint-Joseph, dont le siège est rue du Moulin-Fagot est dans la cinquantième année de son existence. Cet anniversaire sera célébré avec beaucoup de solennité les 1, 2 et 8 août.

Voici le programme de cette fête jubilaire :

Lundi 1er août. — 9 heures un quart : Messe solennelle d'actions de grâces, en l'église Saint-Christophe. Elle sera chantée par la section chorale. A l'issue de la messe, retour en corps au local de la société, la chorale l'*Espérance* marchant en tête avec sa bannière. — 11 heures : Assemblée générale et conférence par M. Joseph Gervais, avocat à Lille, dont on a applaudi tout récemment à Tourcoing la chaude et vibrante parole, Cantate de circonstance. — 5 heures très précises : des prix de valeur seront joués à tous les jeux.

Mardi 2 août. — 5 heures très précises : Grand concert dans le parc de la Société, donné par la Musique municipale de Tourcoing. En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la grande salle des fêtes. En voici le programme :

Première partie : 1. Ouverture du *Barbier de Séville*, Rossini ; 2. *Souvenir d'Alsace*, fantaisie variée, J. Leloup, soliste, M. G. Mager; 3. *Colombine*, menuet, LL. Delahaye; 4. Fantaisie sur *Le Cid*, Massenet.

Deuxième partie : 1. *Danse Macabre*, Saint-Saëns; 2. *Histoire de la Forêt de Vienne*, grande valse, J. Strauss; 3. *Aubade Printanière*, Lacombe; 4. Grande ouverture, Delgrange.

Lundi 8 août. — 6 heures : Distribution des prix jouis le 1er août. La distribution sera suivie d'une grande soirée bachique donnée par la Section chorale et la Section dramatique.

Un grave accident de voiture. — Mardi, vers 3 heures de l'après-midi, M. Désiré Lemaire, boucher, à Linselles, montait la rue de Lille ayant avec lui sur sa voiture Mme Charles Denoyette, et M. Lesur, employé de commerce. A la hauteur du n° 72, il rencontra, allant vers la Grand'Place, le camion de M. Lefebvre, brasseur, conduit par le domestique Louis Lesaffre qui sommeillait sur son siège. M. Lemaire croyant pouvoir passer entre le camion et le trottoir continua à avancer; mais il accrocha l'une des roues et le choc fut si violent que Mme Denoyette fut projetée sur le pavé, et que le cheval fut déharnaché du coup. Avant que le choc ne se produisît, les deux hommes avaient pu sauter hors de la voiture, sans se faire aucun mal.

Mme Denoyette fut relevée avec de très fortes contusions au visage et transportée chez M. E. Lorthiois, où on s'empressa de lui donner des soins. Le cheval se sentant libre était parti au galop; mais il a pu être arrêté 200 mètres plus loin, par un courageux passant.

Un employé infidèle. — *Un jeune homme de 20 ans*, Henri Renard, qu'on croit habiter Roubaix, était entré samedi, en qualité d'employé, à la chapellerie des « Trois François », rue Saint-Jacques. On lui confia l'après-midi un chapeau haut de forme, du prix de 8 fr. 10, pour le porter à un client de la rue d'Anvers. Il s'acquitta parfaitement de la commission et reçut l'argent. Mais on ne l'a pas revu depuis. Plainte a été déposée entre les mains de M. Villon, commissaire du 2e arrondissement.

Confiance mal placée. — Le 16 mai dernier, M. Verdrick, expert-comptable à Anvers, chargeait Edouard Persemann, âgé de 22 ans, né à Ruppelmonde, garçon de café à Berckem, d'encaisser un chèque de 13.353 francs. Après avoir touché l'argent, Persemann, disparaissait, en compagnie d'un ami, Adrien Vanhavel, âgé de 21 ans, employé de commerce, demeurant Avenue du Sud à Anvers. Tous deux ont été arrêtés à Paris, à la demande du gouvernement belge et ont consenti à ne pas attendre les formalités d'extradition. Il ne leur restait plus qu'une faible partie de la somme. L'un est poursuivi pour abus de confiance et l'autre pour recel. Ils ont été remis mardi aux gendarmes de Mouscron.

A la frontière. — Mardi après-midi, un convoi de seize expulsés dont trois femmes a été conduit à la frontière.

Halluin. — *Le drame de la rue de Lille.* — L'état de M. Théophile Vaneste est aujourd'hui aussi satisfaisant que possible. Sans doute on n'oserait dire encore qu'il est absolument hors de danger; mais les symptômes qui pouvaient donner le plus à craindre ont disparu. Pendant les premiers jours, les expectorations étaient accompagnées de sang caillé; et il est très rare qu'il s'en présente encore.

M. Vaneste a fort bon appétit. Ce qui lui est surtout recommandé d'une manière toute spéciale, c'est un repos absolu; et tout particulièrement de parler le moins possible.

— *La douane.* — Par arrêté préfectoral, à partir de ce jour, au bureau de douane « route » les visites sanitaires de viande auront lieu jusqu'au 30 septembre les lundis et mardis de 7 à 9 heures du matin et le samedi de 7 à 8 heures.

LILLE

Démission de deux administrateurs du bureau de bienfaisance. — — Le *Réveil du Nord* annonce que MM. Holbecq et Lefebvre, administrateurs du bureau de bienfaisance, viennent de donner leur démission.

Société de Géographie de Lille. — Voici le programme de l'excursion à Dunkerque et Furnes qu'organise, pour le dimanche 31 juillet, la Société de Géographie de Lille. Départ de Lille à 6 h. 55; arrivée à Dunkerque à 9 h. 32; visite de la ville et de la plage; dîner à 11 h. 30; départ de Dunkerque pour Furnes à 1 h. 15; arrivée à Furnes à 2 h. 10; départ à 7 h. 13; arrivée à Dunkerque à 8 h. 17; souper; départ pour Lille à 9 h. 50; rentrée à 11 h. 59.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire classique. — Ont été admis définitivement : 1re partie. — MM. Bonnier, très bien; Bellard, Bloquel, Boutrois, Carré, Cassel, assez bien; Dorémus, Herbin 2d, Lemaire, Lesmaries, Monestier, Petit, Vallet, assez bien; Ignius, Basquin, assez bien; Baudelon, Bouquenau, assez bien; Briquet, très bien; Capon, Cliche, Daix, Damsain, Dameerseman, Fontaine, Hasard, Lequette, Macaret, assez bien.

2e partie. — MM. Mazeaud, Rageot, Cléry, Druibent, Duginont, Hus, Marlière, Darsse, Giard, Grenier, Delvart, Joly, Lansoy, Meurin, Vanetslandt, Icker, Caffin, Colmart, Delahaut.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS A LOUER

(Voir le Tableau à la 4e page)

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 26 juillet.* — FUREUR D'UN COMMISSIONNAIRE. — Louis Schmidt, âgé de 52 ans, commissionnaire public, se faisait remarquer vendredi dernier dans le hall de la gare de Roubaix par des excentricités d'un goût douteux ; l'agent Delbarre voulut le rappeler à la raison, et le conduire au poste. Mais Schmidt se laissa tomber par terre et allongea force coups de pied à l'agent. Puis, pendant tout le trajet, il ne cessa de prodiguer des injures au représentant de l'autorité. Cette attitude lui vaut une comparution devant le tribunal correctionnel suivie d'une condamnation à un mois de prison et cinq francs d'amende.

RETOUR EN FRANCE. — Un sieur G... habitant actuellement Le Quesnoy et se trouvant vendredi à Tourcoing, avait remarqué une jeune fille nommée Marie Lebrun, des escroqueries de laquelle il avait été victime il y a deux ans et la signala à un agent de la sûreté qui, ayant constaté l'identité de la jeune personne, l'arrêta, surtout après avoir acquis la conviction qu'elle se trouvait sous le coup d'un arrêté d'expulsion. C'est à raison de ce délit qu'elle comparait devant le tribunal qui la condamne à deux mois.

LE CHAISIER ET SON CHIEN. — Vendredi encore place de la Gare à Tourcoing, un individu en état d'ébriété accompagné d'un énorme molosse, faisait mille extravagances. L'agent Debaudringhien le pria de circuler l'homme s'y refuse : il est déposé au violon. L'agent allait se retirer quand D... le rappelle, il lui saute à la gorge et lui passe les deux mains autour du cou, pendant qu'il excite son chien resté à la porte. Il fallut à Debaudringhien l'intervention de Blanche son collègue pour faire lâcher prise à notre homme qui est de ce fait déféré pour rebellion. Louis D... se voit infliger une peine de vingt jours et 5 francs d'amende.

AUTRES REBELLIONS. — Henri Deschamps, de Tourcoing, en l'égard de l'agent Brouillard, un mois. Louis Braye, envers l'agent Six à Tourcoing, 2 mois, 5 francs.

Me CONFORME.

Fabrique clandestine de tabac. — On se rappelle la saisie de 3,400 kilos de tabac, opérée le 28 juin, à Brimaux, près de Montreuil, dans une usine clandestine installée dans cette localité avec le concours de marchands belges. Cette affaire est venue, hier, devant le tribunal de Montreuil qui a condamné le banquier Roger-Fontaine et le contrebandier Genay à 3,000 francs d'amende solidairement et à la confiscation du matériel de cette manufacture qui avait été installée par Genay dans la propriété de M. Roger-Fontaine.

Un gros mot. — Un nommé Camus avait été, ces derniers jours, condamné par le tribunal correctionnel, et, suivant l'usage, il avait été conduit au greffe pour apposer sa magistrature au bas d'une feuille relatant le jugement. Camus, au lieu de tracer son paraphe, a écrit le mot héroïque de Cambronne. Camus a été poursuivi pour outrage à la magistrature et condamné à quatre mois de prison.

Un intéressant procès de presse en Alsace. — Un procès de presse très intéressant vient de se dérouler à Strasbourg. M. l'abbé J.-J. Lang, de Sainte-Marie-aux-Mines, ancien professeur à Paris, avait publié, en 1884, une grammaire allemande, au cours de laquelle il cite ce passage de Chesnelong : « Un obus prussien a déchiré l'ancienne bannière de Strasbourg. Celle-ci a été refaite en France, plus belle que jamais, et on y a écrit ces mots à l'adresse des annexés qui souffrent de l'exaspérante douleur de se sentir meurtris par le talon prussien : *Venite omnes qui onerati estis!* »

La grammaire avait été vendue depuis sans inconvénient, mais le fait a été dénoncé au gouvernement il y a quelques mois, et l'auteur et l'imprimeur ont été traduits en justice. M. l'abbé J.-J. Lang a été condamné à un mois de prison et l'imprimeur à 200 marcs d'amende.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'ouverture du cimetière par le pont du Nouveau-Monde

» Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

J'ai recours à l'hospitalité de vos colonnes pour l'insertion dans votre prochaine édition de la lettre ci-dessous.

Monsieur le Maire et conseillers municipaux
de la ville de Roubaix,

Je viens vous rappeler que, en date du 27 avril 1891, nous avons fait une pétition signée de beaucoup d'habitants de Roubaix, principalement du quartier du Sacré-Cœur, tendant à une ouverture du cimetière par le pont du Nouveau-Monde, qui est le seul pont fixe pour aboutir au cimetière, même dans le centre, depuis l'agrandissement.

Si cette ouverture existait, on éviterait les difficultés provoquées par le pont levis de Wattrelos, et dont beaucoup de personnes ont été témoins.

Le 19 et 21 juillet par exemple, lors de l'enterrement de M. Harinkouck et de MM. Vinchon, bien des personnes l'ont remarqué, les voyageurs qui prennent le car pour arriver au train, et d'autres pour se rendre plus vite à leur besogne, sont obligés de stationner sur le car, soit au pont, soit à la place Nadaud, pendant dix minutes et quelquefois une demi-heure. Cela est arrivé le jour du convoi de MM. Vinchon; le car venant de la place étant obligé de suivre lentement le cortège jusqu'au cimetière. Joignez en outre nos voitures de boulangers, messagers, aux omnibus d'Herseaux, etc. Quant le pont de Wattrelos est levé pour le passage d'un bateau, les convois doivent attendre un quart d'heure par la pluie, la neige et les froids.

Si une entrée existait du côté du pont du Nouveau-Monde on éviterait tous ces désagréments, le pont étant fixe, et de cette façon on arriverait dans le centre du cimetière, et en pleine ville pour sortir.

Ce pont a été construit pour faire une ouverture de ce côté.

Auparavant, on espérait le prolongement de la rue Ampère jusque la rue d'Alger, mais, depuis l'agrandissement du cimetière, on se trouve vis-à-vis d'un rempart, comme nous l'avons expliqué dans notre pétition du 27 avril 1891, que nous publierons ultérieurement pour la faire connaître à tous les électeurs de la localité, mais principalement à Monsieur le Maire et à Messieurs les conseillers municipaux aujourd'hui au pouvoir.

Dans l'espoir que vous voudrez donner une suite favorable à notre demande et pleins de confiance dans votre sagesse et votre justice, veuillez agréer, Messieurs, par anticipation, l'expression de mon profond respect et de ma vive gratitude.

JOSEPH MONTEL,
cabaretier, rue de l'Ommelet, 87, à Roubaix.

PETITE CORRESPONDANCE

P. D. B. 60. — Si vous êtes né en 1871, de père et mère *étrangers*, vous serez inscrit en octobre prochain, à moins que vous ne vouliez rester étranger. Vous ne pouvez devancer l'appel en ce moment, mais vous pouvez contracter un engagement de trois ou quatre ans, à accomplir jour pour jour.

NOUVELLES MILITAIRES

Les gendarmes en vélo. — On lit dans la *Patrie* :

« On sait que les brigades de gendarmerie dans les départements, et surtout dans les campagnes, consistent à porter les ordres des bureaux de recrutement.

» Ce service est d'autant pénible pour les gendarmes à pied, que les distances à parcourir sont généralement grandes.

» Pour obvier à cet inconvénient, des vélocipèdes vont être mis à la disposition des gendarmes, qui voyageront désormais sur des coursiers de fer.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Concours sur Périgueux organisé par le cercle Union. Le lâcher a eu lieu à 5 heures par un beau temps, veut est faible. Aubin. 254 pigeons étaient engagés dont 45 pour l'honneur. Voici les résultats :

1er prix Delmazure de Tourcoing (o) 4p ; 2e Ringeval 3p; 3e Farvacque 2p ; 4e Desrousseau 4p ; 5e Cornaert de Tourcoing 4p.

Les cinq premiers pigeons ont été constatés lundi soir, le 1er à 8 heures 43', le 5e à 8 heures 47.

6e prix Salembier 2p (constaté mardi à 5 h. du matin); 7e Niffle 5p; 9e Delmasure de Tourcoing 4p; 10e Hazebrouck 3p; 11e Dervaetsian 2p; 12e Pipart de Lannoy 5p; 13e Carrette 2p; 15e Niffle 2p; 16e Desrousseaux 2p.

16e Vaissier 5p, 17e Niffle 3p, 18e Bleuez 6p, 19e Debuequoy de Lille 5p; 20e Dewailly de Lille 4p, 21e Legrand 4p, 22e Agache 4p, 23e Vanneuvere 4p, 24e Fontaine 4p, 25e Legrand de Lille, 26e Duvillers de Croix, 27e Salembier R, 28e Lebrun de Mouscron, 29e Ovigne, 30e Ringeval.

Prix de séries de deux pigeons : 1er prix Delmazure de Tourcoing, 2e Vriffle, 3e Desrousseau, 4e Salembier, 5e Ringeval, 6e Declercq, 7e Legrand, 8e Salembier, 9e Ovigne, 10e Carrette. Le premier pigeon a été constaté lundi soir à 6 heures 42'10" avec une vitesse de 781 mètres à la minute; le dernier le mardi matin à 6 heures 43'27".

TOURCOING. — *Concours sur Chartres.* — Dimanche 24 juillet a eu lieu un concours de pigeons sur Chartres organisé par l'Union fédérale tourquennoise au siège de la société la « Femelle Blanche » établie chez M. André Deshonnet estaminet du Cheval blanc rue du Calvaire, 100 fr. prix d'honneur, lâcher 13 paniers 6 heures matin, beau temps vent du Nord, le convoyeur était M. Leman.

1er prix Demarque, 2e André Deshonnet, 3e Hennion, 4e Vanaverbecque, 5e Vandenette, 6e Duconlombier, 7e Salembier, 8e Bicbeck, 9e Hooghe 10e Coosman, 11 Merlier, 12e Duhamel, 13e Demarque, 14e Assemaine, 15e Charles Louis Delespaul, 16e Delmatte, 17e Vandamme, 18e Goudy Petit, 19e Vanaverbecke: 20e Desmoyelle, 21e Tanchon, 22e Hooghe.

24e Derolez. 24e Jean-Louis Leman, 25e Lissemaine, 26e Ferment, 27e Duconlombier, 28e Belin, 29e Haliven, 30e Louis Duforet, 31e Henri Deryaux, 32e Cs. Florin, 33e Modeste, 34e Charles Tesse, 35e Deschemackère, 36e Hooghe, 37e Beckan, 38e Derolen, 39e Destombes, 40e Jules Loret, 41e Dectombes, 42e Salembier, 43e Dapont.

Pontes hors concours. 1er, Gornez Petit, à 11 h. 42'20". 2e, Salembles, à 11 h. 37'07. 3e, Assemaine, 11 h. 07". Le 1er pigeon a été constaté à 11 h. 11'48" avec une vitesse de 880 mètres 89 à la minte. Le dernier à 11 h. 34'35" avec une vitesse de 732 m. 83 à la minute.

NORD

Nomination ecclésiastique. — M. Leleux, vicaire à St-Pierre-St-Paul depuis huit ans, est nommé chapelain de la Croisette, près de Saint-Amand ; M. l'abbé Pagniez, chapelain de la Croisette (Saint-Amand), est nommé curé de Verchin-Maugré.

Personnel administratif. — *Douanes.* — M. Delacour, brigadier de la direction de Boulogne, est nommé commis au bureau de la gare de Vieux-Condé, en remplacement de M. Lemanceau, nommé à Rouen.

La chasse. — Le ministre de l'intérieur adresse une circulaire aux préfets, relativement aux questions se référant à la chasse. Il insiste pour qu'on tienne la main à l'exécution des dispositions destinées à combattre la destruction des petits oiseaux et aussi à l'exécution de celles interdisant le colportage du gibier en dehors de la période de la chasse.

Dunkerque. — Environ 500 ouvriers se sont présentés hier matin devant le commissariat central de police pour protester contre la préférence que certains entrepreneurs ont en employant des ouvriers belges. Une délégation a été admise à la mairie.

Vieux-Condé. — Mlle Guerdin, fille de M. Guerdin, homme d'équipe du chemin de fer d'Anzin à la gare de Vieux-Condé, a renversé par mégarde un poêlon rempli de café bouillant sur la tête de son petit frère, âgé de deux ans. Le pauvre petit a été grièvement brûlé. Ses jours sont en danger.

Une explosion de dynamite à Denain. — Deux victimes. — Un malheureux accident est arrivé à la fosse Casimir Perier (compagnie d'Anzin.)

Les nommés Jean Dez et Charles Segard, ouvriers mineurs ont été grièvement blessés par une explosion de dynamite.

Jean Dez, âgé de 41 ans, père de trois enfants, est mort quelques heures plus tard. Quant à Segard, le médecin n'a pu encore se prononcer sur la gravité de son état.

Une tentative d'assassinat à Marpon. — Mardi matin, le nommé Prudent Piérart a tiré sur sa femme un coup de revolver. La balle s'est logée dans la tête, d'où elle a pu être extraite. On espère sauver la victime. Le coupable a été arrêté.

Un incendie à Jeumont. — Un incendie a éclaté lundi, à onze heures du soir, dans une grange et l'a complètement détruite ainsi qu'un matériel de culture appartenant à M. Charles Henry, cultivateur à Jeumont. Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes s'élèvent à 15,000 fr. Il y a assurance.

Hautmont. — Le même jour, un incendie s'est déclaré dans la maison Mizone et Courtin, modistes à Hautmont Les pertes sont évaluées à 9,500 francs. Il y a assurance.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SELOSSE-DEBRABANT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Julien SELOSSE, employé de la maison Jean-Baptiste Rousseau et Bleuez frères, décédé à Roubaix, le 25 juillet 1892, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 28 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame., à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 27, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 9.

Les amis et connaissances de la famille CARPENTIER-ROUSSEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Adrienne-Céline-Octavie CARPENTIER, décédée à Roubaix, le 25 juillet 1892, à l'âge de 5 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 28 courant, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jules Deregnaucourt, 44.

L'Association des Anciens Elèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires de Roubaix fera célébrer une Messe de Requiem, dans la Chapelle de l'Etablissement, le jeudi 28 juillet 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur André BULTEAU, membre de l'association, décédé à Paris, le 6 juillet 1892, dans sa 40e année, administré des Sacrements. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le Cercle Catholique de la Concorde, de Roubaix, fera célébrer une Messe dans la Chapelle du Cercle, dimanche 31 courant, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Hippolyte LEMAY, membre actif, décédé dans sa 38e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Une tentative d'assassinat aux Baraques

A MENIN

A peine y a-t-il quatre mois que la veuve Lepers était assassinée chez elle par le célèbre Courtens, qu'une maison voisine est le théâtre d'un drame dû cette fois à la jalousie.

Deux amis

Il y a environ deux mois et demi, un nommé H. Vandenbrouke, âgé de 22 ans, manœuvre de maçon et habitant Halluin faisait la connaissance d'une jeune veuve de son âge Marie Corselis dite *Zwaerte Marie* (la noire Marie) mère de deux enfants. L'accord ne fut pas de longue durée. H. Vandenbroucke d'un caractère brutal, avait une façon particulièrement frappante de se faire aimer de la veuve; il la battait comme plâtre. Bientôt fatiguée de cette existence, *Zwaerte Marie* signifia à Vandenbrouke un congé en règle — cela se passait il y a huit jours.

La préméditation

Furieux de ce dénouement, Vandenbrouke jura de se venger : Qu'elle prenne garde, disait-il, à qui voulait l'entendre, car si elle a le malheur de se laisser courtiser je la tuerai !!... Prévenue de ces propos Marie Corselis, se tenait sur ses gardes.

La scène sanglante

Lundi soir, vers 9 1/2 heures un jeune homme des environs, Ch. L. Ramon entrait à l'estaminet Vaneste, un café chantant situé auprès de la maison de la veuve Lepers, chaussée de Lille. Au moment d'entrer dans la salle, Ramon aperçut Marie Carselis — qu'il connaissait — revenant d'Halluin où elle travaille. Il l'invita à prendre une consommation. Elle accepta et le couple pénétra dans l'estaminet. Vandenbroucke s'y trouvait.

Marie Corselis, l'ayant aperçu, vida son verre et, se penchant vers Ramon, lui dit à l'oreille : « Accompagnez-moi jusque chez moi, car Vandenbroucke va me tuer! » Ramon consentit et sortit de l'estaminet avec la veuve.

A peine avaient-ils fait quelques pas, que Vandenbrouke, brandissant un large couteau, se précipita sur Marie Corselis, et voulut l'en frapper. Ramon sauta sur l'agresseur et lui dit : « Pourquoi voulez-vous frapper cette femme? » Pour toute réponse, Vandenbrouke plongea son arme dans la poitrine de Ramon. Celui-ci fit quelques pas puis s'affaissa sur le pavé, perdant des flots de sang.

Prévenu immédiatement de ce drame, le brigadier de gendarmerie Van Belle, de service aux Baraques, aidé de son collègue Simen, transporta la victime à l'estaminet des *Trois-Rois*. Nos lecteurs se souviennent que c'est dans cette maison que logeait Courtens et, détail typique, ce fut dans le lit du célèbre assassin que le blessé fut déposé.

Fuite du meurtrier

Après avoir fait donner au malheureux garçon les premiers soins, les gendarmes se mirent aussitôt à la recherche de son meurtrier. Toutes les recherches furent vaines. Vandekerkove avait passé la frontière.

Le parquet

Mardi à 9 heures du matin, le parquet de Courtrai, représenté par M. Huyttens de Terbecq, procureur du roi et Jonckeere, juge d'instruction, est descendu aux Baraques.

Les magistrats — suivis d'une foule énorme — se rendirent, accompagnés de quatre gendarmes à cheval « Aux Trois Rois » et interrogèrent la victime ainsi que la femme Corselis. A 10 h. 1/2, les magistrats s'en retournaient à Courtrai.

L'état de la victime

Ramon a été visité par M. le docteur Parden. La blessure a été portée, avec une grande violence, de bas en haut, au côté droit de la poitrine. Elle est profonde de dix centimètres environ et large à ses bords de quatre centimètres. L'état de ce malheureux est des plus graves.

Derniers détails

La casquette de Vandenbroucke a été retrouvée sur les lieux du crime. Ce couvre-chef est allé rejoindre le veston de la victime à la gendarmerie. Ils seront déposés au greffe du Tribunal.

Mouscron. — *Passage de troupes.* — Dans la matinée de mardi, l'école régimentaire du 4e de ligne, en garnison à Menin, est passée à Mouscron vers 9 heures. Le détachement, en service de campagne, sous le commandement du lieutenant Grinard, a fait une halte de trois quarts d'heure dans notre ville, puis est allé par la route de Courtrai.

— *Les arrestations du jour.* — Dans la soirée du l